

# L'ELAN DE VILLY

Bulletin Municipal n° 29 2<sup>ième</sup> Trimestre 2017

# **Maire: Norbert LESAGE**

Pays : France Région : Normandie Département : Calvados

Arrondissement : Caen Canton : Aunay sur Odon Code Postal: 14310

INTER COM: Pré-Bocage Intercom

Superficie: 11,40 km<sup>2</sup>

25 Km de Caen et 240 Km de PARIS

Code INSEE: 14760

Latitude: 49°05'46° Nord Longitude: 0°38'29° Ouest Altitude: 68 m -217 m

Population: 801 Habitants (2014) Densité / km<sup>2</sup>: 70 habitants / km<sup>2</sup>



# **SOMMAIRE**

LE MOT DU MAIRE	3
PROCES-VERBAUX REUNIONS CONSEIL MUNICIPAL	4
ELECTION PRESIDENTIELLE	9
ELECTIONS LEGISLATIVES	10
Infos communales	11
CANTINE : DEPART DE MARIE HELENE	
COURSES AUX OEUFS	12
ARMISTICE : Cérémonie du 8 mai	12
L'ENTRETIEN DE LA TOMBE : UNE OBLIGATION POUR LES HERITIERS	13
TRAVAUX DIVERS :	13
QUOI DE NEUF DANS LE BOCAGE	14
SCULPTEUR SUR HAIE	16
INFOS SCOLAIRES	17
ACTIVITES PERISCOLAIRES	18
Fête au Village	19
A.P.E. LES LOUSTICS	20
Infos Associatives	21
VILLY VILLAGE	21
TROUPE T. T. M	22
RELAIS PAROISSIAL	23
LES LUCIOLES	23
CENTRE DE SECOURS - S.D.I.S	24
DATES A RETENIR	
INFORMATIONS UTILES	27

Bulletin élaboré par la Commission Communication, composée de : Norbert Lesage, Eric Bayeux, Samuel Beaurepaire, Arnaud Condé, Mélanie Lecouturier, Alain Meillon, Omar Touzani, Daniel Joly

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur(s) auteur(s).



Bulletin Municipal n° 29 2<sup>ième</sup> Trimestre 2017

### **LE MOT DU MAIRE**



Mesdames, Messieurs,

Notre agent chargé de préparer les repas de la cantine a sollicité une mise en disponibilité pour convenance personnelle.

La demande ayant été acceptée, il a été envisagé diverses possibilités de restauration collective et nombreuses étaient celles qui nécessitaient un investissement conséquent en matière de containers adaptés au transports d'aliments et d'un véhicule adapté à cette forme de transport.

Il a donc été décidé en conseil, que la restauration scolaire serait assurée dès la rentrée des vacances de Pâques par le Groupe Convivio "Cuisine Evolutive" qui conçoit et livre des repas sous forme de plats préparés, devant être réchauffés dans un four à étuve, gracieusement mis à disposition de la commune.

Une convention a donc été signée avec l'entreprise Convivio Cuisine Evolutive, pour la période du 24 Avril 2017 au 7 Juillet 2017. Une nouvelle réflexion sur ce sujet aura lieu d'ici la rentrée 2017/2018.

Journée festive du 17 juin 2017

Belle et chaude journée de partage et de convivialité.

Les enfants ont présenté le spectacle mis au point par leur professeur respectif. Ils ont présenté des danses et interprétés des chants, sous le regard attentif des parents présents.

L'APE "les Loustics" a organisé pour la seconde année la "Kermesse" qui s'est déroulée comme l'année précédente près du terrain multisports. De son côté l'association Villy Village avait mis en place pour la 3<sup>ième</sup> année, la "Fête du Sport". L'occasion pour les enfants et les adultes de pouvoir s'affronter sportivement et de remporter coupes et médailles.

Bonne lecture à toutes et tous.

Bonne lecture Votre Dévoué Norbert Lesage

### QUELQU'EN SOIT VOTRE CONCEPTION



« FARNIENTE »



OU

« SPORTIVE »





Bulletin Municipal n° 29 2<sup>ième</sup> Trimestre 2017

### PROCES-VERBAUX REUNIONS CONSEIL MUNICIPAL

### REUNION CONSEIL MUNICIPAL Du 11 Avril 2017

L'an Deux mille dix sept, le Mardi 11 Avril à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. LESAGE Norbert, Maire.

### Présents:

MM Norbert LESAGE - Alain MEILLON - Stéphane BARETTE - Eric BAYEUX - Samuel BEAUREPAIRE - Daniel JOLY - Mmes Corinne FORVEILLE - Catherine MARIE - Nathalie JARDIN

#### Absents excusés :

- Gilbert LUBIN donnant pouvoir à Norbert LESAGE.
- Omar TOUZANI donnant pouvoir à Alain MEILLON
- Mélanie LECOUTURIER donnant pouvoir à Catherine MARIE
- Isabelle MIALDEA donnant pouvoir à Daniel JOLY
- Arnaud CONDE donnant pouvoir à Corinne FORVEILLE

Elu secrétaire : Alain MEILLON

### N° 2017-02-01: APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 07 FEVRIER 2017:

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### N° 2017-02-02: COMPTE DE GESTION COMMUNE 2016:

Madame le Receveur Municipal, a présenté le compte de Gestion 2016 de la commune. Elle a attesté la sincérité et la régularité des factures écritures qui lui ont été présentées par la commune.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le Compte de Gestion 2016 de Madame le Receveur Municipal.

### N° 2017-02-03: COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2016:

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif 2016 qui fait ressortir les chiffres suivants :

Résultat de la section de fonctionnement + 53 076.80 € Intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire (Dissolution CCAS) + 6 470.61 € Résultat cumulé de fonctionnement + 182 489.31 € Résultat de la section d'investissement + 41 096.10 € Résultat cumulé d'investissement - 57 861.19 €

Afin de voter le Compte Administratif 2016 de la commune, Monsieur MEILLON est élu Président de Séance. Monsieur le Maire quitte alors la séance, et le Conseil, après en avoir délibéré, passe au vote qui donne le résultat suivant : Pour 6, Contre 6. En application des règles en cas d'égalité de vote lors de l'examen du compte administratif, la voix du Président est prépondérante, par conséquent le compte administratif 2016 est adopté.

Monsieur le Maire est convié à reprendre sa place en séance

# N° 2017-02-04 : AFFECTATION DES RESULTATS DE LA COMMUNE 2016 SUR LE BUDGET PRIMITIF 2017 :

Monsieur le Maire propose, pour combler le déficit d'investissement (57 861.19 €) et les restes à réaliser, (Dépenses = 17 032.61 € et en Recettes = 1 990.00 €) d'affecter au Compte 1068 « Affectation du Résultat » la somme de 72 903.80 € de l'excédent de fonctionnement pour couvrir le besoin de financement. Le compte 002 « Excédent Reporté » de la Section de Fonctionnement, du budget de l'année 2017 sera de : 109 585.51 €uros

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte ces dispositions.

### L'ELAN DE VILLY

Bulletin Municipal n

29

2ième Trimestre 2017

### N° 2017-02-05: TAUX D'IMPOSITIONS POUR L'ANNEE 2017:

Monsieur le Maire propose au Conseil de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017. En effet, cette année les dotations de l'Etat étant plus importantes que celles de l'année dernière, il n'est donc pas nécessaire d'augmenter la pression fiscale locale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de maintenir les taux de la façon suivante :

- Taxe d'Habitation : 8,79 %.
- Taxe Foncière Bâti : 17,88 %.
- Taxe Foncière Non-Bâti : 31,87 %

#### N° 2017-02-06 : BUDGET PRIMITIF 2017 :

Monsieur le Maire présente au Conseil le budget 2017 qui s'équilibre de la façon suivante :

Dépenses de fonctionnement 444 275.51 €. Recettes de fonctionnement 444 275.51 €

Dépenses d'investissement: 532 424.31 € Recettes d'investissement : 532 424.31 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve par 11 voix Pour, 1 Abstention et 2 Contre, le Budget Primitif 2017.

# N° 2017-02-07 : COMPTE ADMINISTRATIF - COMPTE DE GESTION 2016 ET AFFECTATION DE RESULTAT DU BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT :

Ces 3 questions, sans objet, sont retirées de l'ordre du jour : Comme il n'y a pas eu de budget annexe « assainissement » voté en 2016, il n'y a, par conséquent aucun chiffre à arrêter.

### N° 2017-02-08 : BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2017 :

Monsieur le Maire présente au Conseil le premier budget du service d'assainissement qui s'équilibre de la manière suivante :

Dépenses de fonctionnement 10 000.00 €. Recettes de fonctionnement 10 000.00 €

Dépenses d'investissement: 469 000.00 € Recettes d'investissement : 469 000.00 €

Il est à noter ce que ce budget est un budget de « démarrage » et qu'il fera l'objet d'ajustements ultérieurs, en cours d'année ou lors du budget 2018, notamment pour faire apparaître le fait que le budget principal de la commune prendra à sa charge une partie du remboursement des emprunts nécessaires à la réalisation des travaux de réseaux et que la partie prise en charge par la commune sera financée par la revente des terrains urbanisables au titre du PLU, lequel est toujours en cours d'étude.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve par 11 voix Pour, 1 Abstention et 2 Contre, le Budget Primitif Assainissement 2017.

### N° 2017-02-09: INDEMNITES DES ELUS:

Monsieur le Maire informe le Conseil que les nouvelles dispositions en matière de fixation des indemnités des élus ne font plus référence à « l'indice terminal 1015 » mais à « l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ».

Il y a lieu de prendre une délibération pour concrétiser ce changement de norme.

# L'ELAN DE VILLY

Bulletin Municipal n° 29 2<sup>ième</sup> Trimestre 2017

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de fixer les indemnités du Maire et des Adjoints au pourcentage de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Compte tenu de la population de la commune, l'indemnité du Maire est de 31% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, celle pour chaque adjoint de 8,25%. Cette disposition prend effet à compter du 01 Janvier 2017. La périodicité du versement s'effectuera mensuellement et les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2017.

### N° 2017-02-10: ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS :

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil que la commission « Finances» s'est réunie récemment et propose d'attribuer les subventions détaillées ci-après. Il rappelle que la somme de 1000 € accordée à la coopérative scolaire, correspond à la participation de la commune au financement de la sortie scolaire du 3 au 7 avril 2017 dans les Côtes d'Armor (Bretagne).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accorder les subventions ci-après aux Associations locales, sous réserve qu'elles en fassent la demande et sur présentation de leur bilan annuel.

Il est à noter que Mme Nathalie JARDIN, Conseillère et Présidente de l'Association Villy-Village n'a pas pris part au vote.

6574 Subventions de Fonctionnement	VOTE 2017
Association Anciens Combattants de Villy	220,00€
Association des Villyssois "Villy Village"	220,00€
Association Théâtrale de Villy	220,00€
ADMR Villers Bocage	110,00€
Association Ecole des Loustics	220,00€
Les Lucioles Villy-Bocage	220,00€
Ecole Villy-Bocage Coopérative	1 000,00 €
Les Paralysés de France	110,00€
Total	2 320,00 €

\_\_\_\_\_

M. Stéphane BARETTE s'est excusé auprès des membres du Conseil d'être dans l'obligation de partir et a quitté la séance à 23h59mn.

Après ce départ, le quorum a été vérifié, permettant ainsi de poursuivre la séance.

\_\_\_\_\_\_

### N° 2017-02-11 : DEMANDE DE MISE EN DISPONIBILITE.

Question retirée de l'ordre du jour : il s'agit d'une information

### N° 2017-02-12: RESTAURATION SCOLAIRE:

Suite à la demande de mise en disponibilité de l'agent chargé de préparer les repas de la cantine, M. le Maire informe le Conseil qu'après avoir envisagé plusieurs possibilités qui nécessitaient toutes un investissement en matière de containers adaptés au transports d'aliments et un véhicule adapté à leur transport, il propose que la restauration scolaire soit assurée dès la rentrée des vacances de Pâques par le Groupe Convivio "Cuisine Evolutive" qui préparera et livrera des repas sous forme de plats préparés, prêts à être réchauffés dans un four à étuve, gracieusement mis à disposition de la commune.

Le Conseil après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'autoriser M. le Maire à signer une convention avec l'entreprise Convivio Cuisine Evolutive, pour la période du 24 Avril 2017 au 7 Juillet 2017.

### L'ELAN DE VILLY

Bulletin Municipal n° 29 2<sup>ième</sup> Trimestre 2017

### N° 2017-02-13: APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT:

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil que la fusion des intercommunalités « VBI » et « ACI » a nécessité une actualisation des transferts de charges et que les communes de la nouvelle intercommunalité « PBI » doivent approuver ces nouvelles modalités en application des différents textes ci-après :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général des Impôts, notamment l'article 1609 nonies C;

Vu la délibération n° 2017 01 18-18 du conseil communautaire de la Communauté de communes PréBocage Intercom approuvant la création de la CLECT;

Vu l'approbation à la majorité qualifiée des communautés historiques Aunay-Caumont Intercom et Villers Bocage Intercom portant sur la modification de ses statuts et le projet de transfert de compétence reprise dans le tableau du rapport acté dans les CLECT historiques le 8 novembre 2016

Vu les services communs mis en place pour répondre au demande des communes adhérentes en matière d'ADS et d'urbanisme;

Vu l'arrêté préfectoral du 2 décembre 2016 portant création de la communauté de communes Pré-Bocage Intercom issue de la fusion de la communauté de communes Aunay-Caumont Intercom et de la communauté de communes Villers-Bocage Intercom et de l'extension à la commune du Plessis-Grimoult :

Vu le rapport de la CLECT, réunie en séance du 15 février 2017;

Conformément aux dispositions de l'article 1609 nonies C du code général des impôts, la CLECT, dans sa séance du 15 février 2017 a approuvé les nouveaux montants de transferts de charges induits par les transferts de charges liés à la fusion entre ACi et VBi et de l'extension à la commune du Plessis-Grimoult, concernant les transferts de compétences : «agences postales», «politique jeunesse», «subventions aux associations sportives», et l'harmonisation des compétences : «équipements sportifs» et «voirie». Le rapport est annexé à la présente délibération.

Il appartient aux conseils municipaux d'approuver le rapport de la CLECT dans les conditions de majorité requise à l'article L. 5211-5 du CGCT, à savoir la moitié des conseils municipaux représentant deux tiers de la population ou les deux tiers des conseils municipaux représentant la moitié de la population ainsi que l'accord nécessaires des communes dont la population est supérieure au quart de la population totale du territoire communautaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité:

- Approuve le rapport de la CLECT en date du 15 février 2017 tel que présenté en annexe ;
- Autorise M. le Maire à effectuer toutes les démarches utiles et nécessaires en vue de l'application de la présente délibération et à signer tout document se rapportant à cette affaire

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de CAEN à compter de sa publication et de sa notification au représentant de l'Etat dans le département.

#### N° 2017-02-14: PHOTOCOPIEUR POUR L'ECOLE:

Lors de la dernière réunion du Conseil d'Ecole (16/03/2017) les Enseignants ont fait part au représentant de la commission scolaire communale, des problèmes de dysfonctionnement qu'ils rencontraient avec leur photocopieur (mauvaise qualité des copies, problèmes mécaniques etc...)

M. le Maire fait savoir qu'il existe deux possibilités pour remplacer ce matériel déjà ancien : la location ou l'acquisition.

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité des membres présents de remplacer le photocopieur de l'école. Le choix s'est porté sur un matériel de marque DESK type SHARP MX M202 au prix de 2.880 € HT avec la garantie, pendant 5 ans, autorise Monsieur le Maire à acquérir ce matériel et à signer le contrat d'entretien.

Le crédit nécessaire est inscrit au Budget Primitif 2017.



Bulletin Municipal n° 29 2<sup>ième</sup> Trimestre 2017

### N° 2017-02-15 : PERMIS DE CONSTRUIRE L'ESPACE CULTUREL :

Devant les incertitudes de l'obtention de certaines subventions, M. le Maire demande au conseil de bien vouloir confirmer que la demande de permis de construire de l'espace culturel doit vraiment être déposée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, partant du fait que certaines subventions sont liées à l'obtention de cette autorisation, confirme à l'unanimité son accord pour que la demande du permis de construire soit déposée et instruite. Il charge M. le Maire d'agir rapidement dans ce sens.

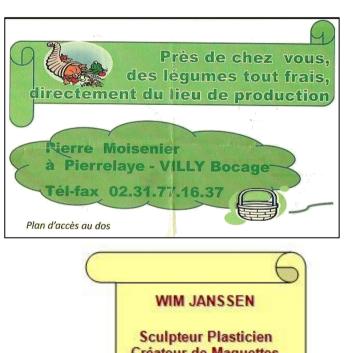
### N° 2017-02-16: INFORMATIONS DIVERSES:

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a accepté la demande de mise en disponibilité, formulée par l'agent communal chargé de la préparation des repas à cantine.
- Information subventions « espace culturel »:
   Monsieur le Maire informe le conseil qu'une réunion a eu lieu à CAEN le 01 mars 2017 avec la Région. Monsieur le Maire et son Adjoint ainsi qu'une délégation de la Troupe Tonton Marcel ont pu présenter et défendre le projet. A l'heure actuelle il n'y a pas eu de décision prise par les différents financeurs présents lors de cette réunion.
- Lancement de l'Enquête Publique du Zonage Assainissement
   Monsieur le Maire informe les conseillers que l'enquête publique du zonage assainissement se déroulera du 2 Mai 2017 au 3 Juin 2017, période pendant laquelle un registre d'enquête sera mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations.
   Le commissaire enquêteur sera présent le 2 Mai de 16 h à 18h30 ; le 12 Mai de 16 h à 18h30 et le 03 Juin de 10 h à 12 h.
  - En complément de cette enquête, une réunion publique est prévue le 25 Avril à 19h à la salle des fêtes. La population en sera informée par "boîtage"

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0 heure 45

### ৵৵৵৵৵৵৵৵







# **ELECTION PRESIDENTIELLE**

# Résultats du 1<sup>er</sup> tour à l'Election Présidentielle Villy-Bocage - Dimanche 23/04/2017

		Voix	<b>%</b>	Partis
•	Nicolas DUPONT AIGNAN	36	7.37	DLF
•	Marine LE PEN	121	24.80	FN
•	Emmanuel MACRON	114	23.36	EMA
•	Benoît HAMON	21	4.30	PS
•	Nathalie ARTHAUD	6	1.22	LO
•	Philippe POUTOU	13	2.66	NPA
•	Jacques CHEMINADE	1	0.20	SP
•	Jean LASSALLE	1	0.20	R
•	Jean Luc MELENCHON	93	19.05	LFI
•	François ASSELINEAU	4	0.82	UPR
•	François FILLON	78	15.98	LR



Inscrits:

560 501 89.46 % des inscrits Votants: Abstentions: 59 10.53 % des inscrits

488 87.14 % des inscrits 97.40 % des votants Exprimés: 0.71 % des inscrits Blancs ou nuls: 4 1.26 % des votants

# Résultats du 2<sup>ième</sup> tour à l'Election Présidentielle Villy-Bocage - Dimanche 07/05/2017

	Nombre	% inscrits
Inscrits	560	
Abstentions	88	15.71%
Votants	472	84.29%
<b>Blancs</b> : 46 <b>Nuls</b> : 10	56	6.98%
Exprimés	416	88.14%



Candidats:	Voix	%
Emmanuel MACRON (EM)	249	59.85
Marine LE PEN (F.N.)	167	40.15

## Election Présidentielle résultat National du 07/05/2017

Emmanuel MACRON (EM)	20 753 797 voix	66.10%
Marine LE PEN (FN)	10 644118 voix	33.90%





# **ELECTIONS LEGISLATIVES**

# Elections Législatives 1<sup>ier</sup> tour Villy Bocage - Dimanche 11/06/2017

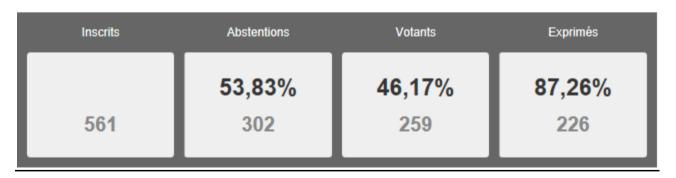
Inscrits	Abstentions	Votants	Exprimés
561	43,49%	<b>56,51%</b>	<b>94,32</b> %
	244	317	299

• Blancs: 12 Nuls: 6

Candidats	Partis	Voix	
- MARTIN	DD	31	10.37 %
- STIRN	DD	13	4.35 %
- GEORGET	LO	0	0.00 %
- CORBLET AZNAR	EELV	12	4.01 %
- TOURRET	LREM	96	32.11 %
- BEAUDOIN	PRG	13	4.35 %
- MABBOUX STROMBERG	UPR	1	0.33 %
- POIRIER	PCF	4	1.34 %
- YONNET	PDD	1	0.33 %
- ROY	FN	54	18.06 %
- LEZEMENT	MRC	5	1.67 %
- DEMEILLIERS	LFI	40	13.38 %
- PICARD	UDI-LR	26	8.70 %
- HIROUT	ED	0	0.00 %
- GALLICE	DLF	3	1.00 %



# Elections Législatives 2<sup>ième</sup> tour Villy Bocage - Dimanche 18/06/2017



• Blancs: 23 8.88% Nuls: 10 3.86%

 TOURRET
 LREM
 137 voix
 60,62%

 ROY
 FN
 89 voix
 39,38%



# Infos communales

ૹૹૹૹૹૹૹૹૹ

### **CANTINE: DEPART DE MARIE HELENE**







A l'occasion de son dernier jour de travail, les enfants de l'école avaient réservés une surprise pour Marie Hélène, leur cantinière en ce vendredi 08 avril. Ils se sont regroupés après les T.A.P. avec leur professeur et ont appelé Marie Hélène en scandant son nom pour l'inviter à sortir de sa cuisine.

Des poèmes, composés par les enfants lui ont été lus. La classe de CM1 - CM2 qui rentrait de Bretagne, a fait acte de présence par le biais d'une communication téléphonique à partir du bus où les enfants se trouvaient et où

quasiment tous ont pu glisser un petit mot à Marie-Hélène.

Etaient également présents à cette sympathique manifestation, les représentants des Parents d'Elèves, les agents municipaux collègues de Marie-Hélène, M. le Maire et l'un des ses Adjoints ainsi que des membres du Conseil Municipal.





### **COURSES AUX OEUFS**

La traditionnelle course aux « Œufs » organisée par la Municipalité, s'est déroulée le 20 avril 2017 dans l'enceinte de l'école.

Une cinquantaine d'enfants ont répondu présent à cette manifestation, qui s'est déroulée sous une météo plutôt clémente.

La méthode est maintenant bien rodée : chacun doit rapporter un "Lapin" et "2 œufs", avant de se rendre au stand pour se faire remettre un sachet complémentaire de diverses friandises



ૹૹૹૹૹૹૹૹૹૹ

# **ARMISTICE:** Cérémonie du 8 mai



Levée des Couleurs à la Caserne des Pompiers



Mise en formation pour se rendre au monument aux Morts



Dépôt de Gerbe par M. Lepoultier président des Anciens Combattants, accompagné du Maire et de ses deux adjoints.



Remise de Médaille à M. COLAS porte drapeaux des Anciens Combattants

# <u>L'ENTRETIEN DE LA TOMBE : UNE OBLIGATION POUR LES</u> HERITIERS



Il est interdit de garder l'urne funéraire chez vous

Si le cimetière est un lieu public, la tombe est une propriété privée qui doit être entretenue par les héritiers. L'éloignement croissant des membres de la famille ou l'absence de descendant font que certaines tombes ne sont gu'irrégulièrement entretenues.

# Surveillez la date d'échéance de la concession.

A l'issue d'une période de trente ans sans entretien, une commune peut reprendre la concession d'une tombe laissée à l'abandon dans son cimetière. Le maire établit un procès-verbal d'abandon, porté à la connaissance du public et de la famille. Si, trois ans plus tard, la sépulture est toujours en l'état, la commune peut décider de

reprendre la concession, même dans le cas d'une concession perpétuelle. Les restes mortuaires sont alors placés alors dans l'ossuaire municipal ou incinérés.

La plupart des entreprises de pompes funèbres proposent un service d'entretien et de fleurissement à la Toussaint, aux Rameaux ou aux dates anniversaires du défunt.

### જ્જિજ્જજજજજજજજજજજ

### **TRAVAUX DIVERS:**

### POSE DE POTEAUX SUR LE PARKING DEVANT L'ECOLE :

Les "Poteaux" permettant de délimiter un couloir de circulation pour les enfants sortant de l'école et regagnant un véhicule en stationnement ont été posés devant l'école. Une barrière amovible a également été posée afin de sécuriser la sortie des enfants et éviter ainsi une sortie directe sur le parking.

Cependant, malgré ces aménagements, il est régulièrement constaté que les places situées à proximité de la sortie sont systématiquement occupées alors que pour l'une, l'emplacement est réservé aux personnes handicapées, et pour l'autre emplacement, il ne s'agit pas d'une place de parking, mais d'un couloir permettant de sécuriser la sortie des enfants et piétons de la cour de l'école

Nous invitons donc les parents à faire preuve de civisme et d'appliquer sans discernement les instructions du code de la route.



୰୰୰୰୰୰୰୰

### L'ELAN DE VILLY

Bulletin Municipal n

29

2ième Trimestre 2017

### **QUOI DE NEUF DANS LE BOCAGE.....**

(Article paru dans Ouest France du 24 Février 1982 auteur Caroline DEJEAN)

### SOURCES GUERISSEUSES DU PRE-BOCAGE

### Les Saints changent parfois de spécialités, mais on les dit toujours efficaces.....

Intriguée par ces sources dites "guérisseuses" placées sous la protection des saints et que l'on trouve à travers le Pré-Bocage; j'ai voulu savoir si elles faisaient toujours l'objet d'un culte populaire, très prisé jadis. Je pensais qu'à l'heure de scanners et antibiotiques, les saints avaient laissé définitivement leur place aux médecins. Eh non! St Laurent, St Célerin, Ste Radegonde ou St Blaise continuent vaillamment de veiller sur la santé de ceux qui croient et ont recours à eux.



Evidemment pour en savoir plus j'ai consulté plusieurs prêtres : ils sont très souvent sollicités par les malades pour être pour être les intercesseurs auprès du saint invoqué. A Roucamp près du Plessis Grimoult, existent une source et une chapelle, lieu de pèlerinage fréquenté, placé sous la protection de St Célerin. Il s'était installé là dit la légende, pour convertir les habitants de la région, ouvriers du fer, adonnés au culte Vulcain. C'est donc au curé d Plessis Grimoult que l'on demande des" messes à St Célerin" dans l'espoir de guérir : généralement de " l'eczéma".

A noter que la spécialité du Saint change avec le temps : - Avant l'eczéma, il exerçait son action salutaire en faveur des enfants informes, et plusieurs (dit-on je n'en suis pas témoin) n'ont pu faire usage de leurs jambes qu'après

avoir été plongés dans la source..... Maintenant il fait un peu de tout, mais surtout l'eczéma" explique le curé du Plessis. "Et ke constate que cela marche, j'ai eu des témoignages de guérison après absorption d'eau de la source et des messes que l'on m'avait demandées".

Chocs psychologiques, hasard, je n'avancerai pas d'hypothèse. "C'est une question de foi, les saints sont nos intermédiaires auprès de dieu" ajoute le curé "et on vient de très loin l'invoquer".

Pendant longtemps on venait en procession le 7 mai, anniversaire de la mort du saint. Sa statue, enterrée à la révolution, fut retrouvée par un paysan qui arrachait sa haie. Elle fut placée dans la bergerie élevée sur l'emplacement de la première chapelle et qui sert d'oratoire à partir de mai, quand les moutons peuvent céder la place aux pèlerins. Aujourd'hui encore les pèlerins qui vont invoquer St Célerin dans la nouvelle Chapelle ne manquent pas d'aller s'agenouiller dans la vieille bergerie.

#### IL EN VIENT DU MONDE......

A Roucamps dit le curé, on en parle de père en fils des miracles du saint. On constate une nette amélioration de la maladie. Même chez des non pratiquants, mais qui ont néanmoins une foi en l'au-delà.

Beaucoup de fidèles ignorent tout du saint qu'ils invoquent mai un trait prédominant de la légende se concrétisant par un attribut iconographique fixe son pouvoir et sa spécialité. Ainsi St Laurent et son gril... il est invoqué à Parfouru pour le "zanaou, feu de St Laurent" bien connu dans les campagnes qui rappelle son martyr : "Grillé sur des charbons ardents". Je suis sceptique explique un autre curé, mes témoignages n'ont jamais été directs. On peut prier pour obtenir quelque chose, mais n'attendez pas de miracles.

A Saint Georges d'Aunay, on va voir la source de Ste Radegonde qui soigne l'eczéma infantile, survivance de la dévotion dont elle fut l'objet de la part des lépreux. Une jeune femme a bien voulu me donner la méthode appliquée avec bonheur à sa petite fille atteinte d'un eczéma que rien n'entamait. Une vraie

## L'ELAN DE VILLY

Bulletin Municipal n° 29 2<sup>ième</sup> Trimestre 2017

ordonnance: "Mettre un cierge dans l'église, se laver avec un mouchoir trempé dans l'eau de la source et le laisser (malgré, précise cette personne, le panneau interdisant le dépôt d'objet) à la garde de la sainte. Laver souvent dans la journée, l'eczéma avec de l'eau qu'on emmènera chez soi en bouteille. Attendre a moins un mois" Elle vaut le détour la source, même si vous n'êtes pas malade. Au pied du mur de l'église on descend des petites marches. Sous l'œil bienveillant de la statue de la sainte surmontant une corniche dans le mur, on découvre un cageot rempli des mouchoirs laissés par les pèlerins.

"Oh là là il en vient du monde. Tout les jours. C'est que ça doit marcher" m'interpelle un monsieur qui passait par là....

### IL AVAIT CONFIANCE, LE PEPERE......

La source St Blaise est seule, sans église, humble au milieu d'un champ à l'entrée de Dampierre. Même en été quand le ruisseau qui passe tout près de là est à sec, la source est toujours limpide et abondante. "Il faudrait que nous l'indiquions par un panneau afin de la protéger et la signaler aux touristes qui pourraient venir se promener jusqu'à elle tout en visitant la crypte ou le château" espère un jeune habitant de Dampierre qui m'emmène chez une dame qui doit bien connaître le culte autour de cette source. En effet, Germaine, est "toucheuse" ce n'est pas un don naturel explique-t-elle. "C'est une dame de 87 ans qui me l'a donné : un papier avec les prières pour la soufflure (entendez souffler sur la brûlure), les verrues etc..... Je ne sais pas d'où vient ce don de Germaine, mais en tout cas elle a celui de la bonne humeur et de la gentillesse, racontant d'innombrables souvenirs en patois de son passé de toucheuse, à mourir de rire. Elle se souvient que sa "collègue la source" a toujours guéri les maux d'yeux, la fièvre aphteuse des animaux ou le rouget des cochons. Devant mon étonnement, Germaine affirme ses certitudes

- " Il y a du merveilleux. Un petit œuf avec un oiseau dedans, c'est aussi mystérieux. Et s'il y a des maux inguérissables, c'est que les gens perdent la foi"

Et elle conclut par une phrase qu'elle nous redira souvent : " Ah les jeunes, je vous le dis, il ne faut pas abandonner l'église ou on sera fichu"

En tout cas ils avaient confiance en la source dans le temps. Une grand-mère me raconte ; " On faisait dire des messes à St Blaise quand on avait des bêtes malades". Et si je lui demande si ça marchait vraiment, elle me répond seulement : "Il avait confiance en çà le pépère"

Selon la croyance locale, Guillaume le Conquérant, alors Duc de Normandie, y aurait écorché le Baron Grimoult qui se serait rebellé contre lui. Lavant ses mains ensanglantées dans la Fontaine Saint Célerin toute proche, il y fit tomber son couteau, laissant dans l'eau la couleur rouge du sang de son ennemi. Allez y faire un tour, vous verrez...! En fait, l'eau de la fontaine est colorée par le fer présent en grande quantité dans le sol de la région, et c'est d'ailleurs de là que vient le nom du village : Roucamps, qui provient de « champ rouge ». Depuis l'Antiquité, cette source est vénérée par la population locale. On prétend que l'eau de la fontaine a des vertus curatives pour la peau et les yeux,



et elle aiderait les enfants à marcher rapidement...Saint Célerin aurait d'ailleurs de son vivant soigné nombre de nourrissons d'un forme particulière d'impétigo du cuir chevelu appelé « mal Saint Célerin ». Dédiée à Saint Célerin depuis le Moyen-Âge, la chapelle du même nom fut implantée lors de sa fondation au pied de la source pour christianiser les lieux.

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$



# **SCULPTEUR .... SUR HAIE**



### **TAILLEUR DE HAIES**

Tailler des haies, Moi, ça me plait!

Qu'elles soient thuyas, Lauriers parfois,

> Je leur refais Un joli portrait.

Je les travaille De ma cisaille,

Mon escabeau

Me monte bien haut,

Seul, je les coiffe, Sans faire de gaffes.

Eh oui..... vous étiez loin d'imaginer qu'il existe un sculpteur arboricole dans le bourg de Villy......

"Stéphane" exerce son talent de "Tailleur de Haie" sur les arbustes et les haies de sa propriété.

Ce que l'on pourrait supposer être l'ébauche d'un "coq" sur le haut de ce buisson, ne résistera pas longtemps aux coups de cisaille de notre sculpteur.

### ૹૹૹૹૹૹૹૹૹ







# **INFOS SCOLAIRES**



# Pas le temps de s'ennuyer à l'école de Villy-Bocage!

# Une école écolo

Cette année, dans le cadre du projet éco-école, l'école a organisé 4 matinées sur le thème du recyclage. Les élèves de PS et MS ont fabriqué de la pâte à modeler et de la peinture comestibles!

Tous les autres élèves ont participé à 4 ateliers: la fabrication de papier recyclé, la construction de jeux pour la cour, le visionnage de vidéos sur le tri et la fabrication d'un porte-monnaie à partir d'une brique de lait.

Grâce à toutes ces actions, l'école vient de recevoir le label «Eco-école». Les enseignants remercient les parents et la mairie pour leur investissement.





# **De belles sorties**

Les élèves de PS/MS/GS ont passé la journée au jardin des Marettes à Amblie. Ils ont participé à 4 ateliers: le compostage, les insectes du jardin, la mare et la fabrication de papier recyclé.







Bulletin Municipal n° 29 2<sup>ième</sup> Trimestre 2017

Les élèves de GS/CE1 ont passé une journée au Mont-Saint-Michel. Ils ont découvert la baie puis le village avec un guide





La classe de CP/CE2 a passé la journée au centre nautique d'Asnelles. Les 19 CE2 ont pu découvrir la pratique du char à voile, tandis que les CP ont fabriqué et utilisé des cerfs-volants.





Les élèves de CM1/CM2 sont partis une semaine en Bretagne. Ils ont rencontré leurs correspondants et ont écrit des contes. Merci aux mairies de Villy-Bocage et Monts-en-Bessin, ainsi qu'à l'APE, pour leur participation financière.

# **ACTIVITES PERISCOLAIRES**

Dans le cadre des Activités Périscolaires proposées aux enfants de la commune, <u>nous lançons un appel aux habitants disposant de temps libre et qui accepteraient de proposer et d'animer bénévolement une ou des activités pour les enfants (durée 3/4h), une ou deux fois dans la semaine.</u> (exemples : bricolage, musique, chant, broderie, informatique, danse, théâtre, gym....etc....)

Pour évoquer votre proposition et en parler, nous vous invitons à prendre contact avec Jean Marc Cambier Directeur du Centre de Loisirs Familles Rurales :

Tel. 02 31 77 16 10 ou 06 09 13 24 70 jean-marc.cambier@famillesrurales.org

Horaires des activités périscolaires : lundi - mardi -jeudi - vendredi de 13h15 à 14h00 Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous porterez à notre sollicitation.



# Fête au Village

### L'ECOLE - L'APE LES LOUSTICS - VILY VILLAGE

Comme chaque année, les trois structures se sont regroupées pour organiser une fête commune mais aussi individuelle de par les actions spécifiques à chacune d'elle. Une fois de plus

le but a été atteint. L'école a présenté aux parents, venus nombreux, un spectacle joué par les enfants. Chaque classe avait préparé sont thème à jouer pour le plus grand bonheur des parents et des grands-parents bien souvent présents.





De son côté l'APE Les Loustics, ont organisé une kermesse qui s'est déroulée dans le champ communal en face de la Mairie. Plusieurs stands avaient été installés .....(balade à dos de Poney, pêche aux canards, chamboule tout, loterie, maquillage, jeux d'adresse en bois etc....). Toutes ces animations étaient orchestrées sous la responsabilité d'un ou plusieurs parents d'élèves.





L'association Villy Village a organisé sa traditionnelle fête du sport, où petits et grands ont pu se mesurer dans le but de remporter la coupe destinée aux vainqueurs. Comme toujours le tournoi de "foot" détient le record de participant, en regard du basket et de la pétanque. Cette année, aucun candidat ne s'est manifesté pour participer à la "Course Relais" autour du terrain multisports. (Trop de chaleur sans doute)





En conclusion une bien belle journée, très sympathique, où chacun a pu s'exprimer, s'amuser, se restaurer (Mme Frites était de la partie) mais aussi et surtout se désaltérer.

Seule note négative, beaucoup moins de monde que les années précédentes..... nous avancerons comme hypothèse le fait que la forte chaleur a incité les gens à se diriger vers les plages normandes.

#### ૹૹૹૹૹૹૹૹૹ

### **A.P.E. LES LOUSTICS**





Les stands de jeux et les poneys ont fait le bonheur des enfants.....



Un grand merci à tous les parents qui ont eu la gentillesse de tenir un stand.

Et merci à toutes les familles de leur participation.

Les bénéfices serviront à financer les sorties scolaires de l'an prochain



# Infos Associatives

#### ૹૹૹૹૹૹૹૹૹ

### **VILLY VILLAGE**

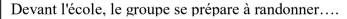


Vendredi 9 juin l'association Villy Village organisait une "Rando Nocturne" qui a réunit une trentaine de participants.

Cette balade d'environ 5 kms, était animée par la Fanfare "BAROUF ORKESTAR" qui a su accompagner les marcheurs, mais aussi leur permettre d'esquisser quelques pas de danse.

La soirée s'est clôturé dans une ambiance bien sympathique, chacun a pu consommer quelques crêpes accompagnées d'une bolée de cidre....le tout bien sur en musique!







Direction le Manoir du Maizerais....



Un détour le long de la Seulline



Retour, et les derniers morceaux devant la Mairie...



Bulletin Municipal n° 29 2<sup>ième</sup> Trimestre 2017

### TROUPE T. T. M...



Vendredi 31/03, samedi 01/04 et dimanche 02/04, la troupe Tonton Marcel a joué "*A cheval sur les mots*" devant plus de 500



spectateurs. La troupe Tonton Marcel réunit 66 comédiens, âgés de 6 à 66 ans. Elle est présidée par Ugo Fontenelle. Il est bon de rappeler que la troupe Tonton Marcel a été créée en 1959 par l'abbé Vimard, alors curé de la paroisse de Villy-Bocage. « La troupe propose tous les ans, à cette même époque, un spectacle théâtral durant trois jours. Le succès est toujours au rendez-vous ».



La troupe Tonton Marcel a fait son show.... Chacune des représentations a su conquérir le public

Cette année encore le spectacle de la troupe sur le thème **Á** cheval sur les mots fut une réussite. Vous avez été plus de 500 spectateurs lors de nos trois représentations des 31 mars et 1<sup>er</sup>- 2 avril 2017.

Un grand merci à vous tous!



Par ailleurs, nous avons eu le plaisir d'intervenir sur le festival *Les Mots sans cage du Pré-Bocage* qui s'est déroulé à Aunay-sur-Odon les 12, 13 et 14 mai 2017. Réussite également pour ce 1<sup>er</sup> festival réunissant spectacles et activités divers et variés autour des « mots ».

Vous voulez en savoir davantage sur le bilan de l'activité TTM en 2017 ? Vous souhaitez vous inscrire ? Connaître le

thème du spectacle 2018?

Alors ne ratez pas l'Assemblée Générale le 22 septembre 2017 à 20h30.



En attendant, nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Et n'oubliez pas notre devise : Faut qu'ça saute!





### **RELAIS PAROISSIAL**



Suite à une assemblée paroissiale mi-juin notre curé le Père Laurent Delbé a fait le bilan des deux années passées depuis son arrivée en septembre 2015 et a annoncé qu'il y aura à compter de septembre prochain :

Une seule équipe d'animation pastorale pour les paroisses Saint-Michel en Pré-Bocage et Sainte Marie des Vents composée de membres des différents lieux de ces paroisses

• Et les messes seront célébrées selon un calendrier diffusé : le samedi à 18h30 à Caumont. le dimanche à 9h45 en alternance à Noyers-Bocage et Villy-Bocage et à 11 heures à Villers-Bocage.

### Messes JUILLET - AOUT- SEPTEMBRE 2017

2 juillet : 9h45 : Noyers	5 août : 18h30 : Caumont-L'Eventé
11h : Villers et Caumont-L'Eventé	6 août : 9h45 : Parfouru/Odon – 11h : Villers
8 juillet : 18h30 Caumont-L'Eventé	12 août : 18h30 : Caumont-L'Eventé
9 juillet : 9h45 Villy – 11h : Villers et Tessel	13 août : 11h : Villers.
15 juillet : 18h30 : Caumont-L'Eventé	15 août : 9h45 : Noyers – 11h : Villers –
16 juillet: 9h45: Noyers - 11h: Villers	15h30 : Cormolain.
22 juillet : 18h30 : Caumont-L'Eventé	19 août : 18h30 : Caumont-L'Eventé
23 juillet: 9h45: Villy – 11h: Villers	20 août : 11h : Villers
29 juillet : 18h30 : Caumont-L'Eventé	2 septembre : 18h30 : Caumont-L'Eventé
30 juillet: 9h45: Noyers – 11h: Villers	3 septembre : 9h45 : Noyers – 11h : Villers
	9 septembre : 18h30 : Caumont-L'Eventé
	10 septembre : 9h45 : Villy – 11h : Villers.

**Inscriptions catéchèse** jeudi 7 septembre : de 17h à 18h30 à la salle paroissiale.

Antenne du Secours Catholique: la permanence d'accueil et d'écoute téléphonique est toujours possible durant l'été au 06.89.38.51.92.



# LES LUCIOLES



Le mot de la présidente :

Les Lucioles ont participé à 3 festivals (Saint Pierre sur Dives, Argences et Airan) de fin mai à mi juin 2017.

Les filles y ont présenté des danses par catégorie : solo, petites, moyennes grandes et espoirs.

Lors de chaque festival, nos majorettes se sont bien classées et sont montées de nombreuses fois sur le podium en occupant à plusieurs reprises la plus haute marche.

En cette fin de saison, nous remercions la municipalité pour le prêt de la salle des

fêtes.



### **CENTRE DE SECOURS - S.D.I.S.**



Le corps de sapeurs-pompiers a fêté sa Sainte-Barbe avec le lieutenant Jean-Marc Bonnet, représentant l'Union

départementale des sapeurs pompiers, Norbert Lesage, maire et de porte-drapeaux d'anciens combattants



### Les activités de 2016

Le lieutenant Jean-François Guay, commandant le centre de secours, a présenté le bilan des interventions. « 785 interventions déjà effectuées (encore cinq semaines à effectuer), nous sommes en stabilité par rapport à l'an passé. En 2015, nous avions effectué 871 départs. Le SAP (Secours à personne) est notre activité opérationnelle principale avec 554 interventions, 103 secours routiers, 101 interventions pour divers incendies. Ce qui représente, sur l'ensemble des sorties, 40 737 km depuis le 1<sup>er</sup> janvier. »

### Remise de galons et médailles :

Le lieutenant Guay a procédé à la remise de galons à différents sapeurs.

Grade de caporal : Tristan Le Calvez et Thomas Jourdain ; Grade de sergent : Sylvain Lebouteiller et à Karine Bures Grade de sergent-chef : Jacky Sineust et Wilfrid Valendoff.

Insignes du centre de secours : Romain Lamotte, Laura Garin et Océane Gamblin.

Médaille d'argent : Karine Bures

Médailles de vermeil : Jérôme Sauvage et Stéphane Lebailly ;

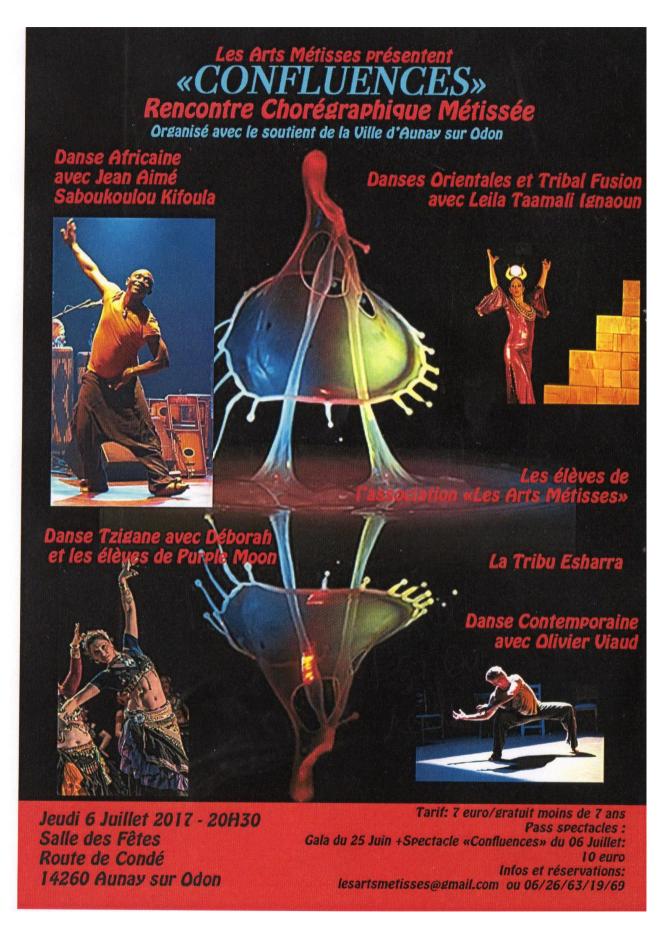
Médailles de reconnaissance de l'Union départementale : Claude Marie et Serge Pierre.

ૹૹૹૹૹૹૹૹૹ







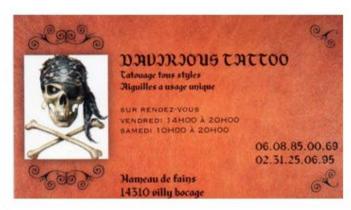




### **DATES A RETENIR**

JUILLET 2017	AOUT 2017	SEPTEMBRE 2017
ne#S	Vacanc#8	ECOLE: 4 septembre → Rentrée des Classes
Vacanc <sup>₹8</sup>		VILLY- VILLAGE: 9 septembre  → Foire aux Greniers
OCTOBRE 2017	NOVEMBRE 2017	DECEMBRE 2017













Bulletin Municipal n° 29 2<sup>ième</sup> Trimestre 2017

# INFORMATIONS UTILES

URGENCES EUROPEENNES	112	MAIRIE
SAMU / Urgences médicales	15	Ouverture
	4-	Ouverture - Mardi et Vendredi
POLICE - GENDARMERIE	17	de 16h15 à 18h30
POMPIERS	10	de 101115 à 101150
POMPIERS	18	Téléphone :
GENDARMERIE VILLERS BOCAGE	02 31 08 35 88	02.31.77.01.66
N. I	02 51 00 55 00	
HOPITAL AUNAY S/ ODON	02 31 71 76 22	<u>Courriel</u> :
C.H.U. CAEN CHUCaen	02 31 06 31 06	mairie-villy-bocage@wanadoo.fr
	00.00.50.00.50	
CENTRE ANTI POISON	02 99 59 22 22	
MEDECINS		RAMASSAGE DES
	02.31.77.02.60	ORDURES MENAGERES
Cabinet BOURGOIS - CONDE - LAPLANCHE	02.31.77.02.00	ORDURES MENAGERES
(lundi au vendredi 8H à 19H, samedi 8H à 12H)		Manduadi nastin (1.) (2)
Cabinet : PREVEL	02.31.77.33.55	- Vendredi matin (très tôt)
	00.01 88.00.00	
Cabinet : LACOMBE	02.31.77.29.92	
INFIRMIERS		RAMASSAGE SACS DE
		"TRI" JAUNES
Cabinet: ASSELOT – GROULT- LEMOIGNE	02.31.77.12.91	
		- 1 lundi sur 2 en fin de matinée
Cabinet : LECOCQ - PERRIER - VAUGOUDE	02.31.77.41.20	
(lundi au samedi 8h30 à 9h30 et 18h à 18h30)	06.16.54.28.61	
DUADAM OT DE CARRE	22.27	DECHETTERIE DE
PHARMACIE DE GARDE	32.37	MAISONCELLES-PELVEY
Pharmasia DUROSO	02 31 77 00 60	Lundi Managadi Vanduadi
Pharmacie DUBOSQ	02 31 // 00 00	- Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi de :
Dhawaa ia MADIE Mishal	02 31 77 01 35	10h à 12h et 14h à 17h45
Pharmacie MARIE Michel	02 31 // 01 33	- Mardi et Jeudi de :
		14h à 17h45
		2427110
SAEPB (Syndicat adduction eau	Pré-Bocage)	02.31.77.02.67
DIVERS GAZ DE FRANCE		
GAZ DE FRANCE	0 ,	08.10.03.10.00

















